



École Alexandre-Taché

PROGRAMME SPORT ACADEMIE CARNET (ÉLÈVES/PARENTS)



*Joue comme un
champion tous
les jours!*

*Notre programme vise à développer et à promouvoir chez
l'élève la responsabilité, le travail acharné, l'esprit sportif,
le travail d'équipe et la camaraderie au sein d'un
environnement bienveillant et sécuritaire.*

Philosophie - Entente

À l'École Alexandre-Taché, nous sommes vraiment chanceux d'avoir des enseignants, des parents et de bénévoles qui donnent de leur temps pour offrir un programme sport académie à nos élèves. Le programme sport-académie (récréatif) a été conçu pour donner à l'élève la possibilité de développer des compétences approfondies et globales en sport tout en continuant son cheminement scolaire dans un contexte francophone. De plus, le programme permet aux élèves d'être exposés à un large éventail d'activités qui vont bien au-delà de l'expérience ordinaire de l'école. Contrairement à d'autres académies dont l'accent est mis sur un sport unique, ce programme offrira des expériences de qualité, riches et dynamiques à tous les participants. Ce programme n'est pas simplement orienté vers les athlètes d'élite, mais plutôt pour les individus qui veulent être actifs et expérimenter des sports et des défis nouveaux et uniques.

L'école Alexandre-Taché reconnaît qu'un programme de sport favorise l'esprit d'équipe, le civisme, des normes académiques élevées et la responsabilité communautaire. Un programme sportif offre aux élèves l'occasion d'explorer leurs talents uniques à l'extérieur de la salle de classe et encourage les élèves à développer des compétences athlétiques. Ces activités demandent un haut niveau d'engagement et de persévérance, ce qui contribuera à préparer les élèves aux défis qu'ils rencontreront à l'extérieur de la communauté scolaire.

C'est un privilège pour les élèves de participer à un programme sport académie. La participation de l'élève vient avec des conditions et n'est ni une exigence, ni un droit. Donc, du temps et des efforts supplémentaires sont demandés à ceux qui y participent. Par conséquent, les élèves doivent comprendre les conditions d'admissibilités et de participation suivantes :

L'élève-athlète est passionné du sport :

- Est prêt pour les séances du programme - Arrive à l'heure aux vestiaires et se change rapidement - Arrive à l'heure pour prendre l'autobus - Est à l'écoute et concentré lors des séances et travaille fort lors de toutes les séances

L'élève-athlète fournit les efforts nécessaires pour exceller dans ses études :

- Se prépare pour les classes - Est organisé - Effectue les tâches demandées/est à l'écoute - Termine ses devoirs à temps
- Arrive à l'heure pour les classes - Est fier de son travail - Satisfait aux exigences d'assiduité scolaire

L'élève-athlète est discipliné, sérieux et prêt à s'améliorer :

- Se comporte de façon respectueuse dans l'autobus, dans les vestiaires et envers les autres
- Se respecte et respecte les autres

L'élève-athlète est capable de travailler de façon autonome :

- Concentre ses efforts à développer et à améliorer ses compétences - Est capable de travailler sans supervision directe
- Ne se laisse pas distraire lors des séances d'entraînement - Est capable de se motiver seul

En participant au programme, l'élève est pleinement conscient de ses responsabilités et il/elle comprend qu'il/elle sera tenu responsable de ses actions. L'élève agira selon les attentes des entraîneurs et du code de conduite de l'école. De plus, l'élève consacrera, sur une base quotidienne, des efforts afin de devenir un meilleur athlète, un meilleur élève et une meilleure personne, et ce, grâce à ce programme.

L'enseignant du programme et la direction de l'école se réservent le droit de retirer un élève du programme ou d'une sortie spéciale en tout temps si les attentes ne sont pas respectées. Dans un tel cas, les parents seront avisés.

Si l'élève ne respecte pas les attentes du programme identifiées ci-dessus, il/elle devra retourner au programme régulier de l'école.

Responsable du programme

M. Éric Larouche sera l'entraîneur principal. M. Larouche possède beaucoup d'expérience dans le domaine du sport. Il a surtout excellé dans le domaine du baseball sur la scène provinciale au Québec, en faisant partie d'une équipe d'élite (LBJEQ). Il a également atteint le niveau collégial au hockey. Athlète très polyvalent, il est aussi un excellent joueur de golf et pratique aussi beaucoup d'autres sports.

Entraîneur d'expérience certifié, il a su transmettre sa passion du sport en s'impliquant en tant qu'entraîneur dans les associations suivantes :

- SAMHA (St-Albert Minor Baseball Association) 2005 à 2019;
- SAMHA (St-Albert Minor Hockey Association) 2005 à 2019;
- Fort McMurray Baseball Association 2002 à 2005
- Entraîneur - adjoint avec les Alouettes de Charlesbourg et les Voyageurs de Jonquière de la Ligue junior élite du Québec;
- En juin 2013, M. Larouche a également suivi une formation pour l'enseignement du golf au primaire selon le programme de Golf Canada.

Horaire des sessions

Les sessions auront lieu tous les mardis et jeudis de 10h30 à 12h30.

Frais de sport

Il est nécessaire que le programme sport académie facture des frais de participation pour assurer un bon fonctionnement pendant l'année scolaire.

Frais mensuels : 100\$/mois/enfant

75\$/mois pour 2^e enfant de la même famille

- Les frais couvrent les coûts des contractuels et d'entraîneurs spécialisés, de transport, des excursions spéciales et les locations de lieux spécifiques, la sortie de ski, l'équipement de base pour les disciplines enseignées, l'équipement personnel avec logo de l'école (ex. : survêtement d'école, chemise, casquette, pantalons et autre (au besoin).
- Les frais sont à payer directement à l'école (argent comptant ou paiement en ligne).
- Les joueurs doivent payer la totalité des frais ou prendre des dispositions avec le secrétariat de l'école pour mettre en place des paiements par mois avant d'être autorisés à participer.
- Toutes les dépenses d'équipements sportifs personnels seront séparées des frais du programme initial.

Méthode de paiement :

Vous aurez à choisir une méthode de paiement selon les choix suivants.

- Paiements en ligne (SchoolCash) par Visa, MasterCard et eCheck avec les options suivantes : paiement en entier ou étalement des frais par mois préautorisés (jusqu'à 10 versements possibles) au début de chaque mois.
- Paiements mensuels en argent comptant remis au début de chaque mois.

Équipement et vêtements

Le programme sport-académie essaie dans la mesure du possible de réduire le coût des équipements à acheter par les parents. Par contre, pour certains sports, il est impossible de fournir à chaque élève les pièces d'équipement pour la pratique de certains sports. L'école recommande aux parents d'acheter ces équipements via les ventes de garage, magasins spécialisés pour équipements usagés ou à faire les achats dans des magasins reconnus. Toujours prendre en considération de bien vérifier lorsque vous achetez des morceaux usagés qu'ils soient conformes et surtout en bon état. En cas de doute, ne faites pas ces achats.

Plusieurs équipements sont prêtés par l'école et mis à la disposition des élèves. Toutes mauvaises utilisations qui pourraient endommager le matériel fourni par le programme, devront être remplacées par les parents au prix coûtant.

Un élève qui ne respecte pas le code vestimentaire lors des sessions pourrait se voir refuser le droit de participer.

Transport et lieux d'entraînement

Étant un programme hors campus, tout au long de l'année scolaire, les élèves du programme sport-académie fréquenteront diverses installations nécessaires à la pratique des sports. Pour s'y rendre, ils utiliseront un service d'autobus scolaire. Les conducteurs de la compagnie choisie ont reçu pour consigne d'emprunter l'itinéraire le plus sécuritaire et le plus court possible.

***Si les autobus scolaires ne circulent pas en raison de températures extrêmement froides et/ou de mauvaises conditions de conduite, la session sera annulée ce jour-là.

La sécurité des élèves est notre priorité. Pour cette raison, nous avons aussi effectué une évaluation de chaque installation afin de nous assurer que les lieux sont sécuritaires et que les cours sont dispensés par des professionnels. Les activités que nous organiserons permettront aux élèves d'atteindre les objectifs du programme d'éducation physique et de santé.

Voici une liste non exhaustive des installations sportives qui seront utilisées pendant l'année

- Servus Credit Union Place
- St. Albert Curling Club
- Akinsdale / Kinex Arena
- Legal Arena
- University of Alberta facilities
- Legion Memorial Ball Park
- Hawrelak /Rundle /Victoria Park
- Kinsmen Sports Centre
- Fountain Park Pool
- St. Albert Bowling Center
- Rabbit Hill Snow Resort
- Richard Fowler Athletic Park
- Terwillegar Recreation Centre
- Kingswood/ Riel Park
- Vertically Inclined / Rock Jungle Fitness
- Sand Piper Golf and Country Club or other

Et tous autres centres propices pour nos activités du programme

Formulaire d'autorisation (FOIP) médias et autres organismes

Lors de l'inscription de l'enfant à l'école, le parent a rempli un formulaire FOIP (Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée). Cette autorisation permet à l'école ou au Conseil scolaire Centre-Nord d'utiliser des images ou autres des élèves à des activités où le public n'est pas invité et où les élèves pourraient être identifiables (le consentement du parent n'est pas requis si l'activité est publique ou si l'élève n'est pas identifiable).

Dans le cadre de notre programme sport-académie, les médias ou autres organismes pourraient vouloir faire des reportages et passer en entrevue nos élèves-athlètes. Selon FOIP, nous devons obtenir une autorisation additionnelle dans ces cas. Un formulaire supplémentaire devra être rempli à cet effet.

Contrat de participation et information médicale

Tous les parents doivent remplir le formulaire médical de l'école pour leur enfant avant leur participation. Si un élève se blesse pendant une session, l'école ne couvrira pas les frais médicaux, mais assumera les premiers soins comme nécessaire et selon la blessure.

Tout élève blessé sur ou hors du terrain de jeu et nécessitant des soins médicaux doit présenter une note d'un médecin avant d'être autorisé à pratiquer ou à jouer à nouveau. Si la discrétion de l'entraîneur est que l'élève ne semble pas assez bien pour participer, il a le droit de refuser la participation de l'élève par souci de sécurité.

Les élèves qui participent à un entraînement doivent avoir leurs médicaments d'urgence sur ordonnance (ex. : pompe pour l'asthme, Épipen) ou dispositifs médicaux (ex. : genouillères) pour participer.

Évaluation de l'élève qui participe au programme

Pour le bulletin scolaire, l'enseignant responsable du programme verra à évaluer les élèves selon les objectifs d'apprentissage requis par le ministère de l'Éducation de l'Alberta pour les programmes de santé et éducation physique.

ÉCHELLE ET LÉGENDE UTILISÉES

- 4 - L'élève réussit avec excellence les attentes et les apprentissages du programme sport académie.
- 3 - L'élève réussit très bien les attentes et les apprentissages du programme sport académie.
- 2 - L'élève réussit de manière satisfaisante les attentes et les apprentissages du programme sport académie
- 1 - L'élève a besoin de plus de rigueur, de temps ou d'appui afin de réussir les attentes et les apprentissages du programme sport académie

Rôle de l'enseignant (entraîneur)

Les enseignants sont avant tout des enseignants. Les tâches liées à leurs tâches d'enseignant viennent avant les responsabilités d'entraîneur.

Il doit y avoir une communication claire entre tous les partenaires (l'enseignant/entraîneur, l'élève/athlète, le parent/tuteur). Au début de chaque module, les entraîneurs doivent communiquer leur philosophie, les objectifs et les attentes.

Tous les entraîneurs doivent :

- Inculquer à l'équipe une attitude d'esprit sportif sur et hors du terrain.
- Utiliser un langage acceptable à tout moment. La vulgarité et le blasphème n'ont pas leur place sur la plateforme athlétique. L'entraîneur est un modèle et fait la promotion d'un mode de vie sain auprès de ses athlètes.
- Assurer que les participants sont respectueux et font preuve d'esprit sportif envers les autres.
- Assurer la sécurité de l'élève par rapport au transport aller / retour d'une sortie.
- Respecter les politiques et les décisions de l'école et du conseil scolaire liées aux programmes sportifs. Si l'entraîneur est incertain, il a la responsabilité de communiquer avec l'administration de l'école afin d'obtenir des éclaircissements et des précisions.

Rôle du parent

Tous les parents doivent :

- Respecter et montrer de l'appréciation pour les enseignants qui offrent la programmation.
- Communiquer toute information importante relative à la participation de son enfant.
- Communiquer à l'enseignant son insatisfaction avec dignité, maturité et bon sens.
- Se souvenir que son enfant fait du sport pour son plaisir et non pour le sien.
- Être positif et encourager son enfant à respecter les règles et à faire de son mieux.
- Compléter tous les documents requis pour la participation de leur enfant au programme.
- Veiller à ce que tous les frais liés au programme soient soumis avant la date d'échéance.

Bénévolat

Comme parent, vous pouvez contribuer de différentes façons au programme sport-académie. Si vous désirez vous impliquer comme bénévole, vous devrez tout d'abord remettre un rapport de votre vérification de dossier criminel. Une fois remis, l'école communiquera avec vous pour tout besoins.

Pour certains sports, il est possible que des bénévoles soient demandés. Le coordonnateur du programme enverra un courriel **seulement** aux parents ayant remis leur rapport de vérification de dossier criminel afin de recevoir de l'aide.

Pour assurer une place à votre enfant, veuillez remplir et retourner le formulaire suivant à l'école.

- **Sport académie - inscription - entente - consentement**

**LES INSCRIPTIONS SONT ACCEPTÉES SUR LA BASE DU PREMIER ARRIVÉ,
PREMIER SERVI.**